

Accès santé : le PASS

(Parcours d'accès spécifique santé)

Zoom : L.AS1 (1^{ère} année de Licence accès santé)



Le PASS (ou une L.AS1) peut permettre d'intégrer l'une des six filières de santé :

- **Sciences médicales** : 314 places
- **Sciences pharmaceutiques** : 126 places
- **Odontologie** : 65 places
- **Maïeutique** : 56 places
- **Kinésithérapie** : 64 places
- **Ergothérapie** : 32 places

(Nombre de places à la rentrée 2022)

Où ? Nancy (campus Brabois Santé)
ou Metz (campus Bridoux)

En bref :

- **950 places** en PASS (rentrée 2022)
- 50% des admissions en filières de santé (50% pour les L.AS)
- Une équipe pédagogique par Unité d'Enseignement (UE)
- Des cours magistraux dispensés par un enseignant présent dans un amphithéâtre (à Nancy) et « vidéo transmis » dans l'amphi Bridoux (à Metz)

Au programme :

- **Une majorité d'enseignements axés sur la santé** (Biochimie, Chimie, Biologie cellulaire...)
- **Une UE disciplinaire** (10 ECTS) facilitant une éventuelle réorientation
- **Un module de préparation aux oraux**
- **Un module d'anglais** (20h)

Atouts +++

- **L'association « Tutorat Santé Lorraine »** : Elle propose aux étudiants de PASS et L.AS1 :
 - **Une semaine d'accueil**, animée par les étudiants tuteurs, la « **Tut' rentrée** »
 - **Du tutorat** organisé à Bridoux et à Brabois par le département PASS et assuré par les étudiants des années supérieures, sous forme de **colles régulières** et corrigées et de deux « **examens blancs** »
- **Des réorientations possibles** (voir au verso)
- **Choix obligatoire d'une UE disciplinaire** (15% du volume de la formation) **parmi ces 5 disciplines** : Droit, Économie, Informatique, Sciences pour la santé, STAPS

Le PASS, c'est pour moi ?

- J'ai (ou je vais obtenir) un bac général, avec, de préférence, les spécialités sciences de la vie de la terre et/ou physique - chimie
- Je suis autonome et organisé-e dans mon travail
- Je suis capable de produire un travail intense et régulier

Épreuves :

Épreuves écrites (en décembre et mai) :

- À l'issue du premier groupe d'épreuves, 50% des étudiants seront directement admis.
- Les autres étudiants (avec une note "seuil" encore à définir par l'université) passent le second groupe d'épreuves (les oraux).

Épreuves orales (mai-juin) :

- À l'issue des oraux, le reste des étudiants sera admis. Ces oraux portent sur les compétences transversales.

Le PASS, et après :

Il n'est **pas possible de redoubler**. À l'issue du PASS, il y a donc **trois cas de figures** pour l'étudiant.

1. Il **réussit les épreuves d'admission et valide son année** : il entre en 2^{ème} année de santé ;
2. Il valide son année (acquisition de 60 Ects), mais **n'est pas admis en 2^{ème} année de santé**. Il peut alors prétendre à entrer (après examen de dossier) :
 - Soit en **licence 2** (2^{ème} année de licence) ;
 - Soit en **L.AS2** (2^{ème} année de licence avec accès santé, dans n'importe quelle mention), avec une **2^{ème} chance d'accès en filière de santé** ;
 - Soit en **licence 1** (1^{ère} année de licence), via la plateforme d'admission post-bac (Parcoursup : attention aux dates ! Généralement de la mi-janvier à la mi-mars).

Attention : pas de redoublement possible en L.AS1

3. Il **ne valide pas ses 60 Ects** : il **doit se réorienter** et repasser par la plateforme d'admission post-bac pour une inscription en L1 ou BUT1 (Parcoursup : attention aux dates ! Généralement de la mi-janvier à la mi-mars).

Admission : www.parcoursup.fr/

Une question sur le PASS ? pass-contact@univ-lorraine.fr

Zoom sur ... Les L.AS1 (1^{ères} années de Licences accès santé)

- Licences générales, proposant en L1 (1^{ère} année) une **UE mineure santé** (environ 100h, 10 ECTS, à distance) en vue d'un accès à une des filières de santé.
- **Admission** : via Parcoursup (de préférence avec des spécialités de Terminale adaptées au choix de la licence envisagée)
- **En 2022** : 459 places en L.AS1 (50% des admissions en filières de santé)
- 50 % des étudiants seront admis au 1^{er} groupe d'épreuves et idem pour le 2^{ème} groupe, sous réserve de franchir une note seuil à définir par le jury universitaire (tout comme pour le PASS)
- À l'université de Lorraine, L.AS1 :
 - **STAPS**, à Metz et à Nancy
 - **LLCER – Parcours Allemand**, à Metz
 - **Droit**, à Metz et à Nancy
 - **Économie**, à Metz et à Nancy
 - **Portail Maths-informatique**, à Metz et à Nancy
 - **MIASHS**, à Nancy
 - **Portail Physique-Chimie**, à Metz et à Nancy
 - **Portail Sciences pour l'ingénieur**, à Metz et à Nancy
 - **Sciences de la vie**, à Metz et à Nancy

Une question sur les L.AS1 ? pass-las-contact@univ-lorraine.fr

Pour plus d'infos : <http://u2l.fr/acces-sante>